



Municipalité de Lac-Tremblant-Nord

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – JEUDI LE 2 OCTOBRE, 2025 – 18 H

PROJET D'ORDRE DU JOUR

**Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début de la séance, un ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés. La description des règlements est à titre informatif seulement.*

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;
3. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 septembre 2025;
4. Ratification des paiements exécutés par chèque;
5. Rapports de la mairesse:
 - 5.1 Lac-Tremblant-Nord;
 - 5.2 Conseil des Maires de la MRC des Laurentides;
 - 5.3 Mont-Tremblant;
 - 5.4 Rapport des comités Agglo.
6. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;
7. Règlements :
 - 7.1 Adoption du règlement 2025-04 modifiant le règlement 2022-14 relatif au stationnement et à la circulation
8. Résolutions :
9. Rapport des comités :
 - 9.1 Comité des finances et administration :
 - 9.1.1 États des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 septembre 2025
 - 9.2 Comité consultatif en urbanisme :
 - 9.2.1 Dépôt du procès-verbal : S-O
10. Acceptation de correspondance;
11. Affaires nouvelles;
12. Période d'intervention des membres du conseil;
13. Deuxième période de questions;
14. Clôture et levée de la séance.

NOTE : LA SÉANCE DU CONSEIL SERA TENUE AU 454 CHEMIN LAC-TREMBLANT NORD (MARINA PLTN)



Municipality of Lac-Tremblant-Nord

REGULAR COUNCIL MEETING – THURSDAY OCTOBER 2nd, 2025 – 6:00 PM

DRAFT AGENDA

**Council is under no obligation to discuss the items outlined in this draft agenda. This draft is subject to modification prior to the meeting. One or more items may be removed, and others may be added. Descriptions of bylaws are for reference purposes only.*

1. Adoption of Agenda;
2. Public question period;
3. Adoption of the minutes of the regular Municipal Council meeting held on September 6th, 2025;
4. Confirmation of disbursements;
5. Mayor's report :
 - 5.1. Lac-Tremblant-Nord;
 - 5.2. Mayor's Council – MRC des Laurentides;
 - 5.3. Mont-Tremblant;
 - 5.4. Agglo report.
6. Council's orientations to be discussed at the next Agglomeration Council Meeting;
7. Bylaws:
 - 7.1. Adoption of Draft Bylaw 2025-04 modifying Bylaw 2022-14 regarding parking and circulation;
8. Administration;
9. Committee reports:
 - 9.1 Finances and administration committees:
 - 9.1.1 Revenues and expenses for the period ending September 30th, 2025
 - 9.2 CCU:
 - 9.2.1 Deposit of CCU minutes : N-A
- 10 Acceptance of correspondence;
- 11 New business;
- 12 Council member's question period;
- 13 Public question period;
- 14 Closing of meeting.

NOTE: COUNCIL MEETING WILL BE HELD AT 454 CHEMIN LAC-TREMBLANT-NORD (PLTN MARINA)